

donné sous le nom de Charité : *Fais à autrui tout le bien que tu voudrais qu'il te fit à toi-même*. Et déjà sur cet accomplissement de la Loi s'asseyait la société des saints.

Il faut que l'homme commence par ne point faire à autrui le mal qu'il ne veut pas qu'il lui soit fait, avant de pouvoir lui faire le bien qu'il voudrait qu'il lui fût fait à lui-même. On sent que la première loi n'est que pour préparer à la dernière ; que la Justice n'est point complète et qu'elle attend la Charité. La justice s'abstient du mal, mais la Charité fait le bien. Je ne suis point venu détruire la Loi, dit Jésus-Christ, mais l'accomplir (1).

Dieu nous créa à son image ; il faut que l'âme soit de la nature de l'Infini pour s'anastomoser à la vie infinie (2).

#### LES RAPPORTS NÉCESSAIRES AVEC L'INFINI.

Nous sommes tous appelés à la Sainteté, c'est-à-dire à rendre notre nature conforme à celle de l'Infini. Il faut participer de la nature éternelle pour prendre part à la félicité. Comment sortir de la raison ? l'équation est absolue : le but du Créateur ne saurait être qu'un but égal à lui-même (3). La nature n'est point ce but, mais le moyen. L'homme a de

(1) La civilisation offre visiblement les deux termes. Moïse apporte la Loi de justice. Jésus-Christ vient clore l'antiquité et ouvrir l'ère de la grâce. L'antiquité n'eut jamais franchi la justice. On tient à honneur aujourd'hui de la dépasser.

(2) « Faites, Dieu tout puissant, que nous méritions de participer à la Divinité de celui qui a daigné prendre part à notre mortalité. » *Postcommunion de l'Octave de la Nativité*.

(3) Soyez saints dans toute votre vie, comme celui qui vous a appelés est saint ; selon qu'il est écrit : *Soyez saints parce que je suis saint*.

S. Pier. I. *Capitule* du jour de la Toussaint.